

Nous semblons avoir préparé notre législation d'un budget annuel à l'autre en ne songeant pas suffisamment aux conditions dans lesquelles nos ouvriers ont à vivre. Nous avons échoué lamentablement dans notre régime de taxation, et j'en donnerai des exemples dans quelques instants quand je discuterai la question de l'impôt sur le revenu. Notre régime actuel n'encourage pas l'absentéisme, mais il le favorise certainement, il ne le punit pas, et j'aurai quelques mots à dire là-dessus dans quelques instants.

J'en arrive au contrôle des approvisionnements. On a créé, pour ce contrôle, un certain organisme, mais ce dernier a besoin d'une direction mieux coordonnée. Les contrôleurs semblent n'en faire qu'à leur tête. Chacun d'eux fait de son mieux dans son domaine sans se préoccuper suffisamment des besoins des contrôleurs dans les autres domaines. On doit se rappeler que souvent les produits finis d'une certaine industrie se trouvent à constituer la matière première d'une autre industrie. S'il y a un plafond pour le produit fini de la deuxième industrie et un plafond sur la matière première que cette industrie est obligée d'acheter, cela entraîne forcément une stagnation dans la conduite des affaires. Cela est déplorable pour le commerce. Pour plusieurs articles, l'art de vendre ne trouve plus guère de place où s'exercer. Cela devient chose du passé parce que, dans bien des cas, les profits ne sont pas suffisants pour couvrir les frais d'administration et de distribution, et surtout les frais de transport. Sous le régime des plafonds de prix, comment peut-on être encouragé à produire des articles de qualité et à pratiquer l'art de vendre? Je dis cela en passant pour rappeler que nous devons retourner aux anciennes conditions. Il ne faut pas que nous enrégimentions toute notre production. Si je rappelle ce fait, c'est aussi parce qu'une telle régie tend à assurer à un petit nombre de gens le contrôle de certaines denrées de première nécessité. Le petit négociant se trouve éliminé quand on fixe un plafond tant pour la matière première que pour le produit fabriqué. Je n'en dirai pas davantage sur la situation générale.

Au point de vue géographique, que remarquons-nous? L'industrie se trouve concentrée dans les provinces centrales, et celles de l'Ouest n'ont guère d'avantage de ce côté. Il y a de la main-d'œuvre disponible dans ces provinces à certains moments de l'année, alors que dans les provinces centrales la main-d'œuvre est insuffisante pendant presque toute l'année. Le résumé mensuel des statistiques commerciales pour janvier révèle que l'expansion de l'industrie et le volume physique des affaires et de l'embauchage se sont accrus depuis l'année de base 1926 jusqu'à un nombre-

indice de 186 pour le Québec, 178 pour l'Ontario et de 127 seulement pour les provinces des Prairies. Sous notre régime de contrôle actuel, cet état de choses ne fera qu'empirer avec le temps. Un honorable député de la ville de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) a dit il y a quelques semaines qu'il y avait là-bas 5,000 chômeurs. Si nous pouvions organiser notre économie de façon à accroître l'activité industrielle dans l'Ouest et dans les Provinces maritimes, nous empêcherions ces crises de chômage de se produire.

Un autre point que je désire signaler à l'attention de la Chambre et du peuple canadien — je l'ai d'ailleurs déjà discuté en cette enceinte — c'est la possibilité de transplanter dans l'Ouest certaines industries présentement exploitées en Grande-Bretagne. Il y a là-bas plusieurs industries dont les usines ont souffert de bombardements aériens, mais leurs machines pourraient être récupérées et les techniciens attachés à ces industries, dont les services ne sont pas essentiels à la défense de la Grande-Bretagne et qui consomment là-bas des vivres requis pour l'alimentation d'autres personnes pourraient être envoyés, avec leurs familles, dans l'Ouest. Beaucoup de ces industries exportaient des produits au Canada avant la guerre; elles aimeraient bien pouvoir établir quelques-unes de leurs filiales au Canada afin d'y continuer leur commerce qui a diminué par suite de la guerre. Je consigne cette remarque au compte rendu, encore une fois, car à mon avis, notre service des renseignements commerciaux et les services industriels des chemins de fer devraient se charger de trouver une solution à ce problème. D'aucuns me demanderont: "Pourquoi les Canadiens eux-mêmes n'établiraient-ils pas ces industries au Canada?" S'ils le faisaient, ils auraient à faire face plus tard à une forte concurrence de la part du Royaume-Uni qui autrefois avait accès sur les marchés canadiens. Mais si nous pouvions encourager nos amis anglais à venir établir chez nous quelques-unes de leurs usines, nous pourrions profiter de leur longue expérience dans les différents domaines. Personne n'est plus expert, par exemple, que le peuple anglais dans la fabrication des articles en laine, toile et des autres articles semblables. Il en est de même pour un grand nombre d'autres industries. Je pourrais en nommer une demi-douzaine d'autres, si j'en avais le temps. Il y a les industries de pressurage, par exemple; le pressurage des graines oléagineuses et ainsi de suite, en vue de la fabrication des graisses culinaires et d'autres produits du genre. Personne n'est mieux versé dans ces métiers que la population de Grande-Bretagne. Si nous pouvions les décider à établir des filiales de leurs usines chez nous, ces usines nous reste-